

Jean Antoine BLAISE

† le 18 novembre 1915

Né le 30 décembre 1890 à Vertaizon (pas de Calais)

Soldat au 21<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale

Matricule : 2855 (recrutement de Versailles – Seine et Oise)

Décédé à Souchez (Pas de Calais)

Mort pour la France



Sépulture A 20

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Blaise

Prénoms Jean Antoine

Grade 2<sup>e</sup> classe

Corps 31<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'infanterie coloniale

N<sup>o</sup> 18855 au Corps. — Cl. 1916

Matricule. 2855 au Recrutement Versailles

Mort pour la France le 18 Novembre 1918

à Leubuzig (P. de l'Als.)

Genre de mort tué à l'ennemi

Né le 30 Mars 1890

à Versailles Département (P. de l'Als.)

Arr<sup>o</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon). }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Jugement rendu le 3 octobre 1917

par le Tribunal de Versailles

acte ou jugement transcrit le 26 novembre 1917

à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise)

N<sup>o</sup> du registre d'état civil

534-708-1021. [86434.]

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

Source : [www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)

Base de données Morts pour la France 1914-1918

- 185 -  
Transcription d'un  
jugement déclaratif  
de décès Blaise  
Jean Antoine  
18 novembre 1915

Extrait des minutes du greffe du Tribunal civil de première instance de Versailles - Le Tribunal civil de première instance séant à Versailles au Palais de Justice de la dite Ville, a rendu en son audience publique tenue le trois octobre mil neuf cent dix-sept, le jugement sur requête dont la teneur suit : Vu les requêtes et ordonnances qui précèdent ; au Monsieur Lacomblez, juge commis saisi en son rapport, le ministère public en ses conclusions, après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en audience publique et en premier ressort Le Tribunal : attendu que Blaise Jean Antoine, soldat au vingt-unième régiment d'Infanterie Coloniale a disparu de son unité le trois octobre mil neuf cent quinze, au cours d'un combat livré à l'ennemi à Douchez (Pas-de-Calais), que son cadavre a été retrouvé et identifié sur le champ de bataille, le dix-huit novembre mil neuf cent quinze par Lazardier, officier d'administration gestionnaire de l'ambulance 6/14, officier de l'état civil, lequel a dressé procès-verbal régulière constatation du décès de ce militaire d'après les indications portées sur la plaque d'identité et autres effets dont il était porteur ; qu'il ne saurait y avoir doute sur la réalité de son décès - Par ces motifs - Dit que le 18 novembre mil neuf cent quinze, le dix-huit novembre est déclaré à Douchez (Pas-de-Calais), Blaise Jean Antoine, soldat

au vingt-unième régiment d'Infanterie Coloniale, né à Vertaison (Puy-de-Dôme), le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, de Jean Baptiste Michel et de Louise Benoîte Fourt, célibataires domiciliés à Maisons-Laffitte - Mort pour la France - Ordonne la transcription du présent jugement sur les registres courants de l'état civil de la commune de Maisons-Laffitte. Dit que l'acte ci-dessus établi sera dressé à la suite de cette transcription et que mention en sera faite en marge desdits registres à la date du décès - Ainsi fait et jugé en audience publique du trois octobre mil neuf cent dix-sept - Pour expédition conforme délivrée par vous, greffier soussigné. Signé: Grison. L'extrait de jugement ci-dessus a été transcrit le vingt-six novembre mil neuf cent dix-sept, à onze heures, par vous, Maurice Duverdy, Maire de Maisons-Laffitte. /

Registre des décès de la Ville de Maisons-Laffitte

Acte n°185 (1919) du 18 novembre 1915

Le vingt-six novembre mil neuf cent dix-sept,  
sur les registres des décès de cette commune,  
a été transcrit un jugement rendu le  
trois octobre mil neuf cent dix-sept par  
le Tribunal civil de première instance  
de Versailles, qui a déclaré que  
Blaise Jean Antoine, soldat au  
vingt-unième régiment d'Infanterie  
coloniale, est décédé le dix-huit  
novembre mil neuf cent quinze, à  
Souchez (Pas-de-Calais) "Mort pour la  
France". — Le vingt-six novembre mil  
neuf cent dix-sept. Le Maire,  
M. Duvet

Signalisation du jugement sur les registres de décès de Maisons-Laffitte